



Vente de camping-car

Par dj72

Monsieur,

Nous avons vendu notre camping-car il y a presque un mois , le nouveau propriétaire à un problème avec le différentiel (pont) . Nous avons fait une révision le 6 Mai 2024 chez notre garagiste et passé le même jour le contrôle technique . Le nouveau propriétaire nous demande de participer aux frais de réparations . Je n' ai pas le montant du devis . Mon camping -car était à 10.000? , il m' a fait une offre à 8500? que nous avons accepté (la première mise en circulation est Septembre 1987), il avait 73866 km . Nous sommes très embêtés , pourriez-vous donner un conseil ?

Cordialement

Jean

Par ESP

Bienvenue ici,

Si la vente ne date que d'un mois, l'acquéreur n'a pas dû rouler beaucoup... S'appuie-t-il sur une expertise et a-t-il fait établir un devis ?